

# Appel de projets du Fonds de développement des territoires

Publié le 05 janvier 2016



© Photo gracieuseté

Séance d'information sur le nouveau Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches tenue le 15 décembre à la salle municipale de Saint-Pierre-de-Broughton.

Tout en soutenant les initiatives locales, le nouveau fonds priorisera la concertation régionale et les projets intermunicipaux en conformité avec la vision de développement de la MRC.

Le lancement de cet appel de projets s'est effectué en présence d'une quarantaine de représentants municipaux qui ont participé aux trois séances d'information tenues les 15 et 16 décembre dans les municipalités de Saint-Pierre-de-Broughton, Thetford Mines et Saint-Joseph-de-Coleraine. Pour l'enveloppe 2015-2016, la MRC ne tiendra qu'un seul appel de projets et la date butoir pour le dépôt des demandes a été fixée au vendredi 19 février 2016.

Issue de l'entente du Fonds de développement des territoires (FDT) signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), l'enveloppe dédiée à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2015-2016 totalise 367 000 \$ pour soutenir des initiatives à portée locale, intermunicipale et régionale.

Ce fonds aide à poursuivre le travail amorcé depuis 2007. «Le Pacte rural a permis au cours des 12 dernières années d'apporter des améliorations importantes dans nos communautés rurales, a expliqué le préfet Paul Vachon. Si on veut continuer de se développer, il faut regarder nos besoins communs, travailler davantage entre communautés voisines et à l'échelle régionale afin d'élaborer des projets de partenariat et de partage de ressources».

Les projets structurants soutenus par le FDT devront donc cadrer dans la vision et les priorités de la MRC, à savoir d'assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, de favoriser le développement économique, agroalimentaire, culturel, rural et technologique, de préserver la qualité de vie et de l'environnement et enfin, d'assurer l'accessibilité aux services de santé, d'éducation et de transport collectif.

*Pour en apprendre davantage sur les modalités du FDT et les critères d'analyse, les municipalités peuvent consulter le guide et les formulaires de présentation et de budget sur site Internet de la MRC des Appalaches, au [www.mrcdesappalaches.ca](http://www.mrcdesappalaches.ca). Les documents sont aussi disponibles auprès des agentes de développement de Société de développement économique de la région de Thetford, Carole Mercier et Louise Nadeau.*